



Bourges, le 8 avril 2015

**Communiqué de presse du Président Rémy POINTEREAU,
Président de l'Association des Maires du Cher, Sénateur Maire :**

**Suite aux notifications de DGF de l'Etat aux collectivités du Cher.
Pour un soutien à l'investissement public local et la survie de nos
communes.**

L'Association des Maires du Cher, présidée par M. Rémy POINTEREAU tient à alerter solennellement le Gouvernement sur l'urgence de soutenir l'investissement public local pour faire repartir la croissance et l'emploi.

En 2014, ce sont des milliers d'emplois qui ont été détruits au niveau national dans le secteur des travaux publics, en raison notamment de la chute de la commande publique locale, le Cher en paie aussi un lourd tribut...

**8000 emplois détruits dans les travaux publics, et ce sont 60 000 emplois menacés d'ici 2017 !
30% de commandes en moins pour les entreprises de travaux publics...**

Dans ce contexte, la ponction insoutenable prévue par le Gouvernement sur les collectivités locales (28 milliards d'ici 2017), dont on commence à percevoir les effets néfastes avec les notifications de DGF qui sont enfin transmises aux communes du Cher, sont très inquiétantes et très préoccupantes au niveau de leurs montants.

En effet, la baisse annoncée d'environ 8% de DGF pour les communes du Cher se traduit plutôt par une baisse de plus de 10% voire parfois souvent plus de 15% pour certaines communes, ce qui accroît leurs difficultés à élaborer sereinement leurs budgets pour l'année 2015 !

Si les communes du Cher sont prêtes à accepter de participer à la réduction des déficits publics, le Président POINTEREAU affirme quant à lui que cette participation doit être EQUITABLE !

N'oublions pas de surcroît que les dépenses de fonctionnement et d'investissement des collectivités locales sont intimement liées.

Ainsi, renoncer à des dépenses d'investissement va nécessairement générer une contraction future des dépenses courantes de fonctionnement.

Un euro de moins au niveau du solde de la section fonctionnement diminue de facto en moyenne de 10 euros la capacité d'investissement des collectivités !

A cette ponction insoutenable s'ajoute une prolifération de nouvelles normes année après année, ce qui laisse présager une catastrophe sans précédent sur l'investissement public local et le secteur économique des entreprises des travaux publics.

Rémy POINTEREAU, Président de l'Association des Maires du Cher tient à formuler sa réelle inquiétude face à cette situation, et réaffirme l'impérieuse nécessité de réviser le plan triennal de baisse des dotations tant dans son volume que dans son calendrier tel qu'annoncé par le Gouvernement.

Il en va de la survie même de nos collectivités, de nos investissements locaux, et la pérennité des emplois et des entreprises de travaux publics dans le Cher.

Rémy POINTEREAU
Président de l'Association des Maires du Cher
Sénateur Maire